



Falsification de signature

Par **lavaura1**, le **29/08/2012 à 10:22**

Bonjour,rrnrnEn février 2006, mon concubin a profité de mon absence pour contracter un crédit auprès de SOFINCO en imitant ma signature.rnrnNous étions déjà en instance de séparation et il avait déjà essayé d'obtenir des crédits, mais les organismes de crédits(GE MONEY BANQUE avaient été diligents et m'avaient envoyé un courrier.rnrnJe me suis rendue compte de cette falsification, lorsque l'on m'a demandé de rembourser le prêt étant considéré comme co-emprunteur.rnrnJ'ai demandé à SOFINCO l'historique du prêt, le double du contrat ainsi que les copies des documents avec lesquels le contrat a été accepté. rnrnSeul l'historique et le double du contrat m'ont été envoyés. (délai de 6 mois pour me les envoyer)rrnrnJ'ai déposé plainte en janvier 2011 à réception de ces documents.rnrnMonsieur ayant déménagé de département, le parquet de chalons s'est dessaisi pour le parquet de Charleville. (un an d'enquête) et je viens de recevoir un avis de CLASSEMENT ... motif PRESCRIPTION.rnrnJe devais semble t il réagir dès la signature du contrat ?????rnrnQuels sont mes recours ? Merci